



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

*Direction générale de l'Aménagement,
du Logement et de la Nature*

Direction de l'Eau et de la Biodiversité

*Sous-direction de la protection et de la valorisation
des espèces et de leurs milieux*

*Bureau de la connaissance et de la stratégie nationale
pour la biodiversité*

Référence :

Vos réf. :

Affaire suivie par : brigitte MAURIZI
brigitte.maurizi@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 01 40 81 12 83 – Fax : 01 40 81 37 76

Objet :

Paris, le

**La Directrice de l'eau et de la
biodiversité**

à

**Monsieur Yvon Le MAHO,
Président du Conseil scientifique du
patrimoine naturel et de la
biodiversité**

La France occupe une place exceptionnelle en matière de richesse et de densité de la biodiversité tant en métropole qu'outre-mer. Fort de ses responsabilités, le gouvernement doit faire preuve d'un volontarisme accru dans un contexte où la biodiversité continue de se dégrader, en dépit des engagements pris par l'Union européenne et par la communauté internationale. Il a ainsi rédigé, puis mis en œuvre depuis 2004, une stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) déclinée en 10 plans d'actions sectoriels, qu'il convient maintenant de réviser au regard de l'évolution des enjeux internationaux, européens, nationaux et locaux de préservation et de valorisation de la biodiversité.

Pour adopter en mai 2011, une SNB qui réponde à ces enjeux, le processus de révision a été lancé le 9 juillet 2010. Afin de préparer cette révision, le ministère a souhaité « évaluer » la SNB actuelle et ses plans d'actions et a confié, à cette fin, une mission conjointe au CGEDD et au CGAAER. Le rapport de la mission vient de vous être adressé, avec le compte-rendu de votre dernière réunion.

Je sollicite tout d'abord votre assemblée afin qu'elle apporte son éclairage sur le constat qui est fait et sur les propositions qui en émanent. Vos contributions seront mobilisées pour enrichir les travaux qui démarrent dans le cadre de la révision de la SNB. Je souhaite, en particulier, recueillir l'avis du Conseil sur les orientations de recherche qui se dégagent du rapport.

.../...

PJ :

Copie à : CGDD/DRI/CI. HUBERT

Enfin, je souhaite que les propositions du Conseil portent également sur le rôle et le degré d'implication qu'il pourrait jouer, sur le plan scientifique, dans le dispositif de suivi de la SNB. En effet, l'Observatoire national de la biodiversité est en cours de création afin de produire des indicateurs à l'interface biodiversité et société qui permettront de suivre les résultats de la mise en oeuvre de la SNB.

Sur le plan institutionnel, plusieurs possibilités vous ont été présentées, lors de la dernière réunion du comité :

- 1/ le CSPNB, dans sa configuration plénière, remplit le rôle de conseil scientifique de l'ONB ;
- 2/ le CSPNB remplit le rôle de conseil scientifique de l'ONB, mais en formation spécialisée, élargie, le cas échéant à des membres d'autres instances, en particulier de la FRB ;
- 3/ des membres du CSPNB participent au conseil scientifique, instance propre à l'ONB, sans lien avec le CSPNB.

Le conseil scientifique de l'ONB a vocation à donner une validation scientifique à certaines options retenues, pour traiter les grands enjeux de société liés à la biodiversité identifiés par son instance politique, le comité national de l'ONB. Il se prononce sur les questions de cohérence et pertinence scientifiques des travaux de l'ONB, en réponse à la présentation régulière des travaux conduits sous la houlette de la coordination scientifique et technique de la biodiversité, de la nature et des paysages, instance assurant l'animation de l'ensemble des travaux nécessaires au développement du Système information sur la nature et les paysages (SINP) et de l'ONB.

Je souhaite que le CSPNB me fasse part de ses analyses d'ici le 15 octobre 2010 et je vous remercie pour cette contribution.

Bien cordialement

La Directrice de l'eau et de la biodiversité

Odile GAUTHIER

